

Liens utiles

Nous contacter

Utilisateur

Mot de passe

me connecter

Conférence du Stage

[Accueil](#) > [Vie du Barreau](#) > [Conférence du Stage](#)

CONFERENCE DU STAGE 2011



Nathalie MENDES



Samah BEN ATTIA



Anne VINCOT

L'historique de la Conférence du stage

La Conférence du stage est une institution qui remonte au XVIIème et constitue depuis son origine un concours d'éloquence destiné aux jeunes Avocats.

C'est en 1949 que le bâtonnier Jean RAOULT la créa et l'inaugura à Versailles donnant ainsi tous les ans un éclat particulier à la rentrée solennelle du Barreau.

Au cours de la première rentrée, le 24 janvier 1950, présidée par Maître FOURCADE, Président de l'Union Française, le Bâtonnier RAOULT s'adressa aux quatre confrères nouvellement admis en ces termes :

« Si vous voulez, mes jeunes confrères, comme vos grands anciens, dont notre vénéré doyen le bâtonnier Petit est le plus pur exemple, contribuer à la renommée de votre Ordre et conserver, voire même développer son patrimoine moral, il vous suffit même si vous ne devez jamais atteindre la perfection des séraphins, de pratiquer simplement toutes nos disciplines et traditions.

La compréhension, la patience, la bienveillance, le dévouement, la générosité, la compassion, parfois la charité sont des vertus que vous ne pouvez ignorer ».

La Conférence, mise entre parenthèses à compter de 1959, fut réintroduite par le Bâtonnier DAMIEN en 1971.

Puis la loi du 31 décembre 1990 en a fait une obligation du stage pour les jeunes Avocats.

L'esprit de la Conférence

Plus de 50 années après sa création, la Conférence du stage du Barreau de Versailles demeure toujours un rendez-vous incontournable...

Lieu de rencontre, d'échanges, de liberté de parole, elle est l'occasion pour les jeunes avocats d'y exercer leur talent d'orateur autour de thèmes aussi variés que fantaisistes.

A l'issue de trois tours, sont désignés les secrétaires de la Conférence, lauréats du concours, qui auront pour mission, notamment, de discourir lors de la séance solennelle de Rentrée.

Ils auront encore à cœur de représenter le Barreau lors des rentrées solennelles françaises et européennes.

Les secrétaires de la Conférence, par la reconnaissance de leurs pairs, se verront confier des commissions d'office criminelles.

Cette année encore, une cinquantaine de candidats se prêteront à cet exercice d'éloquence et ce, pour notre plus grand plaisir !

Alors, venez nombreux les soutenir et les encourager....